



Mandat du comité

Établi en novembre, 2011

Nom:

Comité du transfert des connaissances

Membres:

- Le comité est composé d'un président et peut avoir jusqu'à 5 membres, dont un de ces membres doit être le Directeur général de l'ACAD

Objectifs:

1. Établir une librairie de recherche en santé dentaire et en statistiques

Le matériel doit être relié à la pratique en assistance dentaire

(et/ou)

Le matériel doit supporter les besoins des membres corporatifs

2. Superviser et solliciter les contributions pour la banque de connaissances de l'ACAD
3. Établir une révision régulière des articles et des études qui sont destinés aux membres corporatifs

Réalisations

Ce comité aura réalisé son objectif ou ses objectifs en

1. Procurant un transfert efficace de la FC de l'ACAD pour les membres corporatifs
2. Sollicitant des articles et de la recherche pour une plate-forme en ligne
3. Procurant la supervision du matériel soumis
4. Recommandant des recherches à venir

Champs de ses activités/ juridiction

Ce comité de l'ACAD fait rapport au Conseil d'administration



Information du Conseil / Groupe en charge

La responsabilité initiale du comité sera d'établir une transition efficace du programme de l'ACAD de formation continue, de son système présent de cours pour les assistant(e)s dentaires, vers une librairie de connaissances.

Ressources et budget

Le Conseil d'administration de l'ACAD assignera les ressources nécessaires annuellement.

Gouvernance

Un vote de majorité claire (50% + 1) allouera les décisions d'aller de l'avant. Ce comité de l'ACAD fait rapport directement au Conseil d'administration. Le consensus et les décisions lors de rencontres seront directement rapportés au Comité exécutif et au Conseil d'administration de l'ACAD.

Notes additionnelles

- Les rencontres se feront par téléphone ainsi que des communications par courriel
- L'information comme les planifications et les contacts seront gardés au bureau national de l'ACAD
- Le/la présidente du comité aura pour responsabilité de faire le lien entre le comité et le Conseil et Comité exécutif de l'ACAD. Le Directeur général se chargera de faire circuler l'information.
- Les membres du comité devraient avoir un intérêt et une connaissance de formation en assistance dentaire.